

Quelles contractualisations pour soutenir avec exigence ?

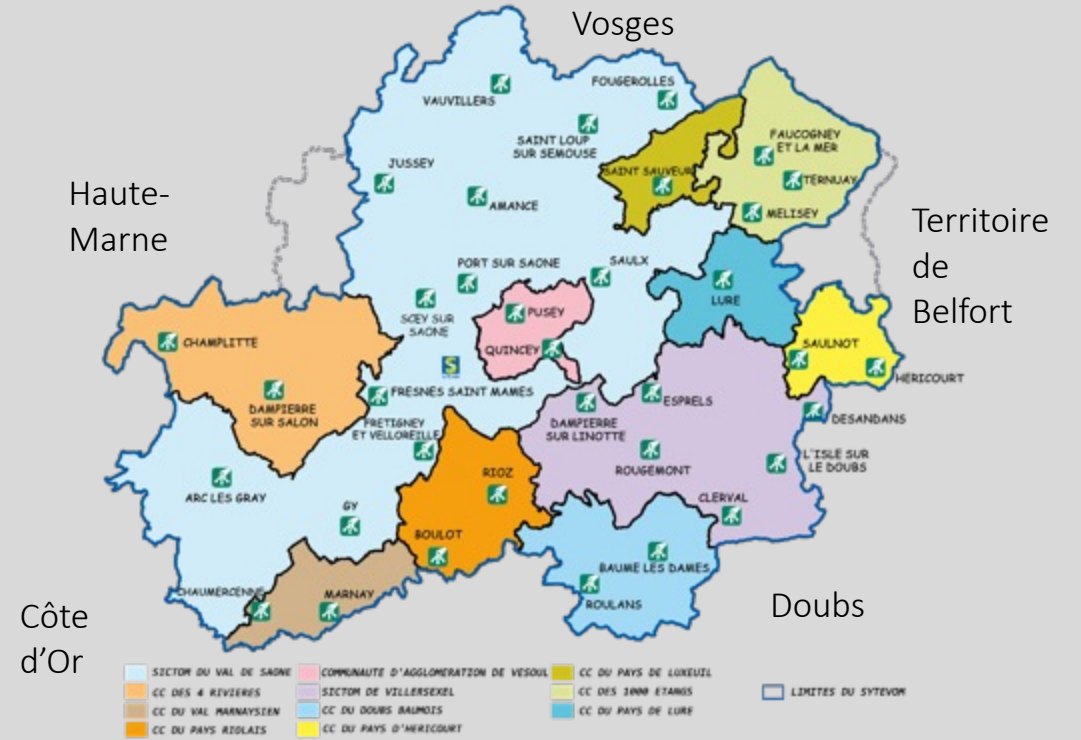


Exemples à l'échelle du Territoire du
SYTEVOM



PRESENTATION SYTEVOM

628 communes
 2 Syndicats de Collecte
 8 Communautés de Communes
 1 Communauté d'Agglomération



35 déchetteries et 4 quais de transfert



1 pôle de tri et valorisation à Luxeuil



1 recyclerie à Gray



1 centre de valorisation des déchets comprenant :
 - une usine de valorisation énergétique (41 000 tonnes)
 - un centre de tri (30 000 tonnes),



262 000 habitants regroupés (Haute-Saône et Doubs)



11 collectivités adhérentes



35 millions d'euros de budget annuel

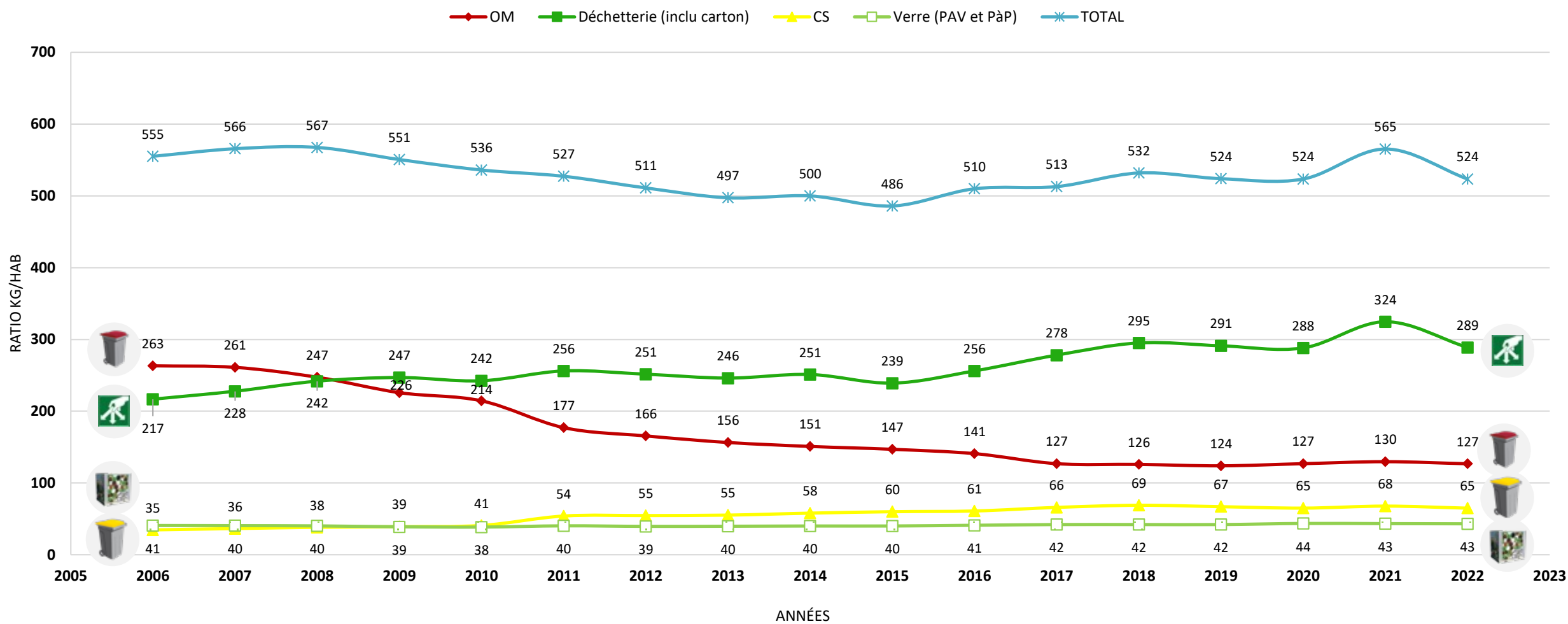


130 agents (administratifs, gardiens, chauffeurs...)



Chiffres et performances

EVOLUTION DES RATIOS DES DÉCHETS SYTEVOM PAR FLUX EN KG/HAB/AN

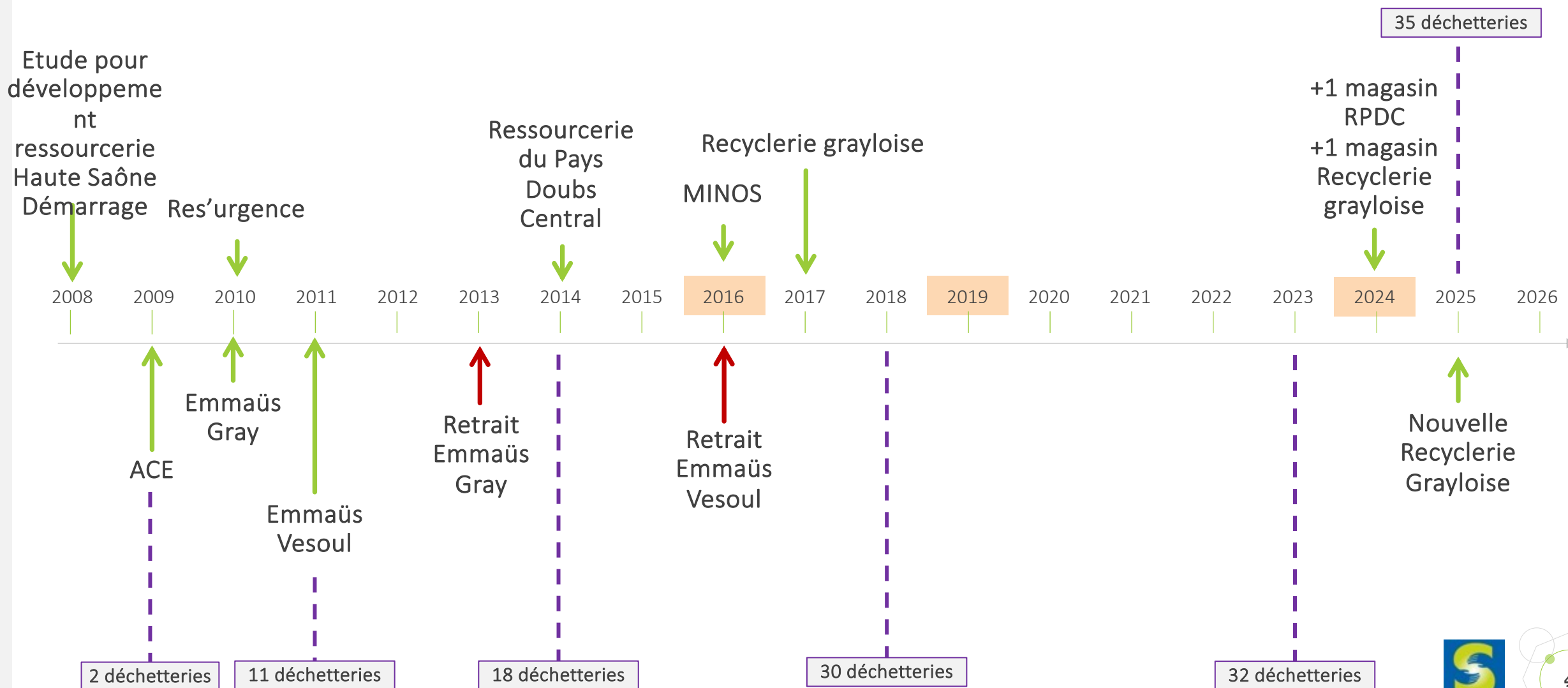


Taux de valorisation de 83% (2022)

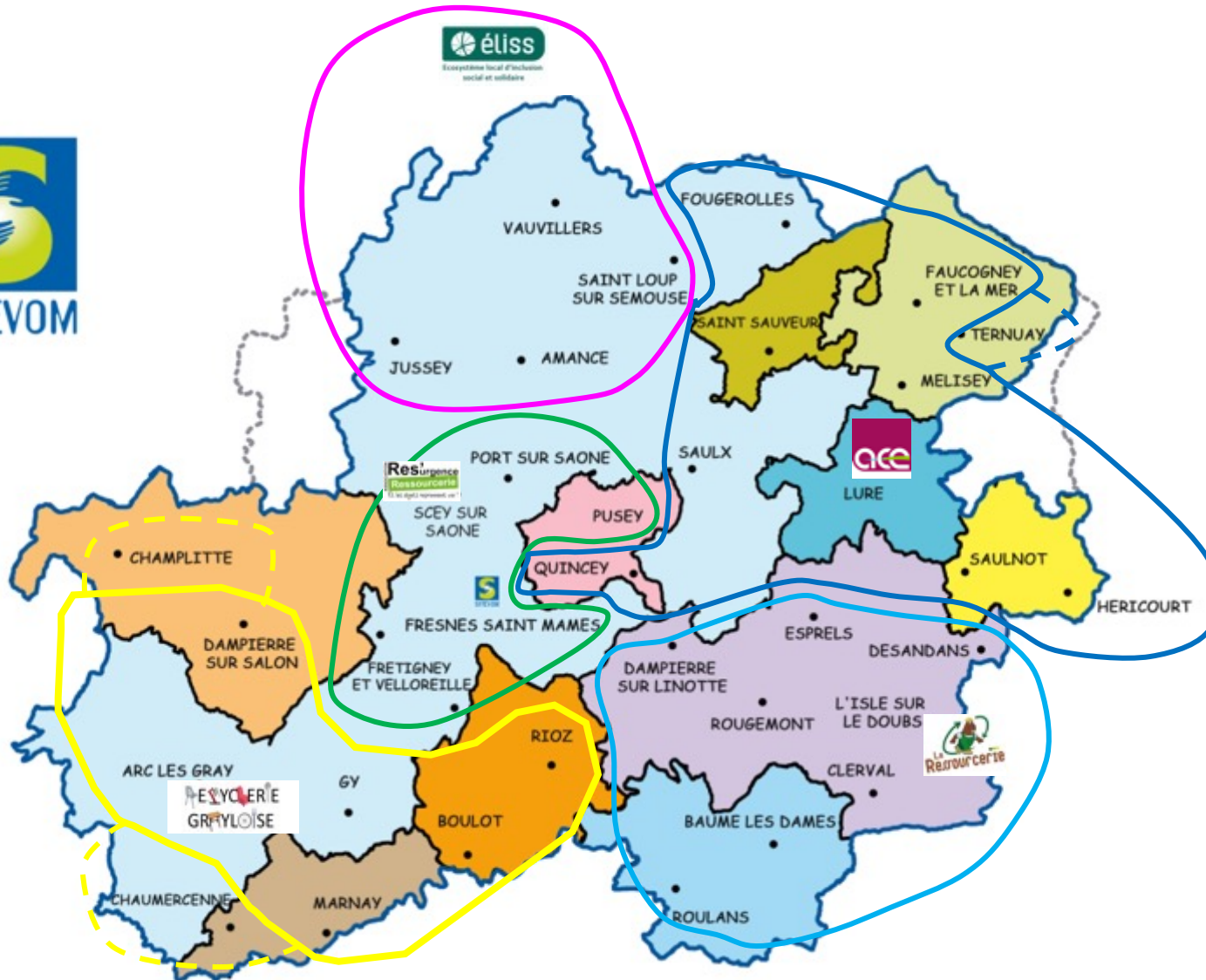


Chronologie

Le réemploi à l'échelle du SYTEVOM : point de démarrage avec le Programme Local de Prévention 2007-2009



Répartition des ressourceries sur en déchetterie



ASSOCIATION CHANTIERS
ENVIRONNEMENT (70200)



RES'URGENCE (70360)



RESSOURCERIE DU PAYS
DOUBS CENTRAL (25250)



ELISS MINOS
(88410)



RECYCLERIE GRAYLOISE
(70100)



Les grands chiffres

Poids annuels

En provenance des déchetteries

225 tonnes

(Hors Recyclerie Grayloise)

(plus de 300t en prenant en compte les apports et débarras)

Enveloppe annuelle

Convention 2024-2026

80 000 €HT

(hors Recyclerie Grayloise)

Nombre déchetteries

32 (fin 2023)

Dont Recyclerie Grayloise

35 prévues en 2025
(100% du réseau)

Recyclerie Grayloise : Budget 150-200 000€/an (100 tonnes d'objets)

Autres partenaires réemploi

Remarque : flux textile déchetterie
+ hors déchetteries

180 PAV / 6,63 kg/an/hab (2022)



225 tonnes/an

- Collectes et valorisation des livres et documents historiques
- 35 déchetteries
- Intéressement sur gisement non valorisé au travers du réemploi

~~LE RELAIS EST~~

850 tonnes/an

- Collectes et valorisation du textile
- 27 déchetteries



165 tonnes/an

- Collectes et valorisation du textile
- Sur 7 déchetteries



55 tonnes/an

- Collectes et valorisation du textile
- 1 déchetterie

- Prioritaires sur les flux en déchetteries mais non exclusivité
- Conventions moins exigeantes que les ressourceries
- Attention particulière sur la régularité des collectes et évitement des débordements en déchetteries
- Rendu des poids collectés annuellement

La contractualisation avant 2016



Collecte

Favoriser le réemploi au maximum



Pesée

Pour identifier les poids de déchets allant en réemploi



Rémunération

Part fixe mais dégressive sur 3 ans pour lancement des activités (1^{er} partenariat)

+ part variable d'une rémunération/tonne captée

Une remise en question de l'accompagnement historique fondée sur plusieurs constats :

- Hétérogénéité des situations
- Manque de visibilité en déchetteries
- Communication grand public inégale mais globalement insuffisante + partenariat non mis en évidence
- Collectes aléatoires
- Manque de traçabilité
- Accompagnement sans objectifs



Accompagnement

Constats

Le conventionnement après 2016

Une convention cadre appliquée à l'ensemble des partenaires et fixant plusieurs objectifs. Volonté d'avoir un modèle unique (ou presque).



Visibilité

Sur les déchetteries



Traçabilité

Améliorée



Communication

Au sein des structures et
au dehors



Collectes

Régulières



Lien

Avec et entre les
partenaires

Jours de présence rémunérés en déchetterie :

Calculés sur la base de la fréquentation et croisés avec la part des flux avec gisements supposés intéressants pour les ressourceries : jusqu'à 3j/sem

Forfait journée ou demi-journée.

Différence été/hiver

123



Traçabilité des présences ou collectes au travers du contrôle d'accès en déchetterie : 1 badge sous la responsabilité du ressourcier par déchetterie

Avantages réciproques :

Identification de la structure par les usagers,

Renfort des agents de déchetteries,

Communication régulière sur les évolutions de consignes (ressourcerie/déchetterie),

Professionnalisation des ressourciers vers un métier de gardien,

...



Visibilité améliorée

Au travers de présence en déchetteries

Logiciel adapté

Vers une professionnalisation des structures

Avantages :

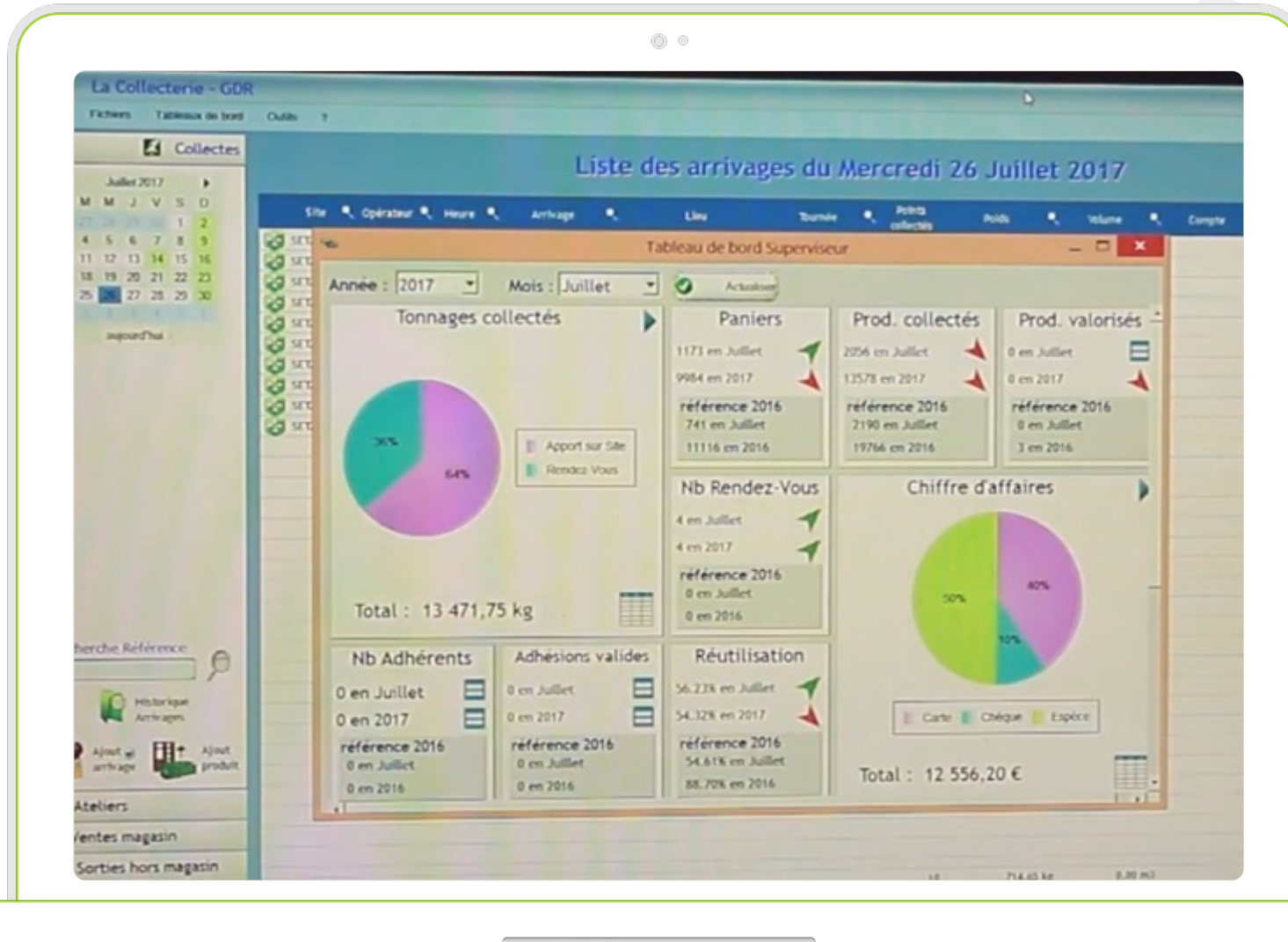
- Connaissance affinée des flux : issus des déchetteries, apports, débarras, collectes, ...
- Outil commun pour une comparaison facilitée
- Révision et optimisation de l'organisation des ressourceries
- Suivi et analyse fine pour les structures : inventaire, politique de vente, ...
- Faciliter les rendus aux éco-organismes

Aide au démarrage :

- Prise en charge et installation des postes et équipements liés : caisse, imprimante, douchette, ...
- Prise en charge de la formation à l'utilisation
- Prise en charge des coûts des licences sur 3 ans



Traçabilité



La communication (grand public)



Communication

Sensibilisation et animations



Animations extérieures

Animations en déchetteries mais pas uniquement : présentation de la structure et communication autour du réemploi



Ateliers du réemploi

Dans les ressourceries.
Public acteur : je crée, je répare



Accueil des scolaires

Sous forme de découverte de la recyclerie, projet de classe



Rémunération forfaitaire, différente selon le format. Nombre d'animations limitées, cadencées à l'année, avec prérequis, rendu d'un rapport, collaboration éventuelle du SYTEVOM (conseiller du tri)

L'art du TETRIS



Collectes



Assurer les collectes régulièrement

Planning, appels téléphoniques agents de déchetteries – ressourcerie ou inversement, meilleur cadencement des structures



Eviter les débordement des caissons

Meilleure image aux usagers

Diminution de la perte de gisement (vol, casse ou intempéries)



Rémunération

Enveloppe fixe sur base de la tenue des engagements avec tableau de récap' du nombre de collecte par déchetterie

Créer du lien

Fédérer une dynamique locale mais néanmoins interdépartementale (25,70,88) du réemploi



Lien



Rencontres

Individuelles et collectives

Favoriser les échanges, susciter les réflexions, aide à la création de réseaux régionaux



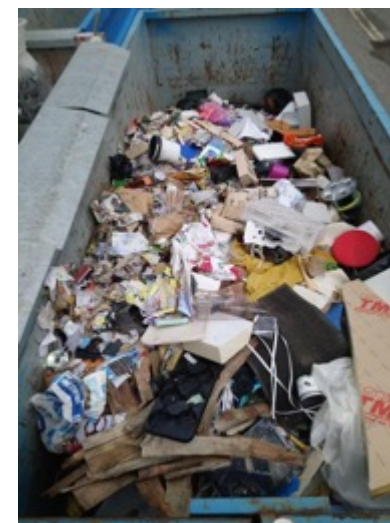
Veille « réglementaire »

Relais d'informations, nouveauté EO, appels à projets, AMI...



Accompagnement /conseils

Montée en compétences sur des formations individuelles tri (filiales déchetteries), proposer et prise en charge des formations collectives (GDR, réparation cycles,...)





Des objectifs nouveaux

Dans un format globalement conforté

Inciter au réemploi :

Retour en benne payant selon les filières. Incitant les acteurs à trier au maximum.

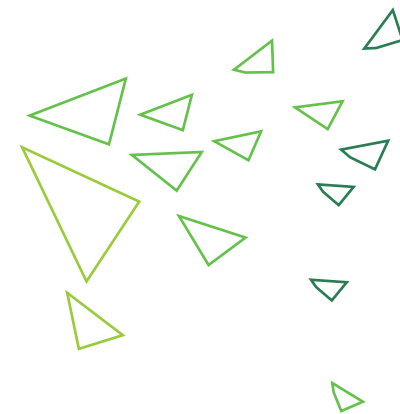
Remarque : pour plus de 100 tonnes d'objets pris en charge, moins de 30m³ d'encombrants déposés en déchetterie

Mais peut être un frein à essayer de donner une seconde vie aux objets.

Nouvelle convention 2024 : Gratuité sur 30m³ d'encombrants/an

Obtenir et performer un taux de valorisation :

- = taux de réemploi + taux de recyclage (enveloppe 70-30%)
- objectifs d'améliorations tous les ans



Les particularités de la recyclerie Grayloise

Choix du SYTEVOM d'impulser une ressourcerie sur le bassin graylois suite au départ d'Emmaüs et faute d'acteurs moteurs. Conventionnement dépendant du mode de fonctionnement singulier.



Coordination SYTEVOM

1 coordinatrice +
opérateurs SYTEVOM

Avec participation de bénévoles

Modèle amené à changer en 2025



Locaux

Prise en charge des coûts
bâtiment, aménagement,
logiciel,...



Partenaire prestataire insertion

Rémunération sur :
Permanences, collectes,
mise en rayon, étiquetage
et ventes



Recyclerie Grayloise 2025



- Plus de 2000m²
- Matériaux réemploi
- Auvent gratuit
- Matériaux réemploi
- Donner puis jeter



Collecte



Valorisation



Vente



Sensibilisation



Accueil et orientation



Massification matière



Partenariat

Nouveau porteur, nouvel accompagnement

En conclusion

Garder à l'esprit :

- La collectivité doit être accompagnatrice, voire motrice et surtout fédératrice
- Être exigeant ne veut pas dire infaisable
A condition d'avoir des acteurs volontaires et garder en tête les particularités de chacun

Et si c'était à refaire ?

- Ne pas imposer un **modèle unique** dans les moindres détails
- **Mieux anticiper les contraintes** de chacun

Fragilités :

- **Trouver de nouveaux partenaires** nécessite un niveau poussé de compétences et de fonctionnement, donc du temps.
- **Continuité de service** selon les impondérables : arrêt, pertes de salariés, de moyens logistiques, congés...
- **Taux de détournement** : atteinte d'un plafond de détournement peu importe le nombre de déchetteries couvertes.
Complexité voire impossibilité d'imposer des objectifs sans toucher à la politique magasin.
- **Sanctions limitées**. Partenaire n'est pas prestataire..
- **Abandon de la présence en déchetteries compliquée** : multiplication des filières sur les dernières années, temps à consacrer au flux trop important pour le niveau d'exigence actuel, dialogue régulier indispensable entre ressourcier gardiens et usagers, surveillance du caisson...


Souhaits ?


- Améliorer la **visibilité** en déchetterie et du partenariat (y compris dans les ressourceries)
- Améliorer le **détournement et la valorisation** (développement des structures ou via de nouveaux partenaires)

Merci de votre
attention



Maxime PULH 

03 84 75 96 05 / 06 71 43 86 40 

mpulh@sytevom.org 

www.sytevom.org 



LE RÉSEAU DES
COLLECTIVITÉS
POUR LA GESTION DES
DÉCHETS & DE L'EAU

SYNTHÈSE GRAPHIQUE

PROPOSÉE PAR ESTELLE MUTSCHLER

DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Suivez
l'ASCOMADE   [ascomade.org](https://www.ascomade.org)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE RÉEMPLOI AU SYTEVOM

OBJETS DÉTOURNÉS
PAR RESSOURCERIES



35 / 35 déchetteries
couvertes par une



Visibilité



Lien

• Rencontres



• Veille

• Formations

Objectifs

• € Réemploi ou Recyclage

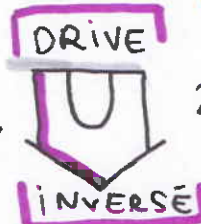
• Taux collecte

• Sensibilisation

GRAY

RÔLE SYTEVOM

- Coordonne
- Locaux
- Partenaire



2000m²



LOGICIEL



Ateliers